



OFFRE D'EMPLOI

Titre :	Formateur de moniteur de natation nager pour la vie
Secteur de travail :	Complexe sportif
Supérieur immédiat :	Agente de développement
Horaire :	Horaire variable (soir et fin de semaine)
Classe salariale :	Instructeur aquatique

■ SOMMAIRE

La personne titulaire de cet emploi planifie, organise, forme et certifie de nouveaux moniteurs de natation. Sous la supervision du responsable aquatique, le formateur doit remplir les feuilles d'évaluation du cours et suivre les exigences mises en place par la Société de sauvetage.

■ RESPONSABILITÉS ET TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

- Planifie, organise et anime le cours Moniteur de natation de la Société de sauvetage;
- Forme et certifie les nouveaux moniteurs de natation;
- Confirme que les candidats détiennent les préalables exigés;
- Prépare l'horaire et les stages selon nos sessions d'activités;
- Remplie les feuilles d'évaluation du cours et les remet aux responsables aquatiques.

■ EXIGENCES

Scolarité et expérience

- Certification Formateur de moniteur de natation nager pour la vie;
- Certification Sauveteur National;
- Formation en premiers soins.

Aptitudes et qualités recherchées

- Adhère aux valeurs du projet éducatif du Collège Jean de la Mennais et en fait la promotion;
- Sens de l'organisation;
- Autonomie et bon jugement;
- Débrouillard;
- Innovation et créativité;
- Capacité à travailler en équipe;
- Dynamique;
- Entregent, habiletés dans les relations interpersonnelles (approche client) et diplomatie;

■ RÉMUNÉRATION

La rémunération correspond à la classe d'emploi « instructeur aquatique entre 29.99\$ à 37.86\$ de l'heure » selon l'expérience.

■ ENTRÉE EN FONCTION

Janvier 2025

■ MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae en m'indiquant clairement le poste souhaité à Mme Catherine Dupuis par courriel à dupuisc@jdlm.qc.ca

Le Collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.